

MAGISTRAL ROCK - DIBONA GÉNY

Escalade en haute montagne

Oisans - Massif des Écrins – France

Organisation : LA COMPAGNIE OISANS ECRINS

Maison de la Montagne Route de Pré Long 05 240 La Salle les Alpes lacieoe@gmail.com - 07 83 65 15 34

Informations / Inscriptions / Encadrement :

Bureau des Guides de la BÉRARDE MEIJE ECRINS – Maison de la Montagne – La Bérarde –
38520 SAINT CHRISTOPHE EN OISANS 04.76.79.54.83 guides.berarde.veneon@gmail.com



Ce séjour de trois jours constitue une itinérance 100% escalade, qui sera l'occasion de vous perfectionner à l'escalade en haute montagne, au cœur du Parc National des Écrins et du cirque du Soreiller.

Au départ de la Bérarde, cette boucle vous mènera du vallon des Etançons au cirque du Soreiller, dont la réputation du granite a largement dépassé les frontières de l'Oisans.

Après un départ très matinal, nous nous engagerons dans la traversée Est-Ouest du Pic Gény, l'une des plus esthétiques courses d'arête du massif, dans les rayons du soleil levant. La journée sera longue mais le parcours sublime, dominé par la Meije et les Ecrins.

Dans la pure tradition montagnarde, un véritable enseignement des techniques ainsi qu'une sensibilisation à l'environnement seront dispensés par votre guide. A vivre intensément !

Point Forts :

- Un tour contemplatif dans des paysages magnifiques sauvages, pour se perfectionner en escalade
- Un guide pour 2 participants maximum pour évoluer en toute sécurité
- Ascension du Pic Gény et l'Aiguille Occidentale du Soreiller, sur du rocher « hyper » bon, pur granite de l'Oisans.
- Un départ de la Bérarde dans le haut Vénéon, un haut lieu historique de l'alpinisme au pied de la Meije et des Écrins.
- Hébergement en refuge de haute montagne permettant une rencontre avec les gardiens

LA COMPAGNIE OISANS ECRINS – lacieoe@gmail.com – 07 83 65 15 34 - Siret : 824821250 – APE 9312Z

Association de tourisme affiliée à l'APRIAM immatriculation ATOUT France IM073.100023- Alpespace 73800 Francin

Garant financier : GROUPAMA police 4000713451/0 – RCP MMA IARD

PROGRAMME :

Le programme reste indicatif. Le professionnel encadrant le séjour pourra le modifier en fonction des conditions météorologiques, des conditions de montagne ainsi que de la forme ou du niveau technique des participants pour la sécurité du groupe.

Jour 1

Rendez-vous à la Bérarde à 8h, au bureau des guides, maison de la montagne

Ecole d'escalade à proximité immédiate, présentation du tour

Étape pour la nuit : Auberge de la Meije en chambre double

Jour 2

Traversée Est – Ouest du Pic Gény (3435 m)

Descente sur le refuge du Soreiller (2719 m)

Étape pour la nuit : Refuge du Soreiller gardé

Dénivelé positif : 1695 m

Dénivelé négatif : 716 m

Jour 3

Ascension de l'Aiguille Occidentale du Soreiller (3280 m), voie « A l'ombre du vent »

Redescente sur le refuge puis dans la vallée

Dénivelé positif : 561 m

Dénivelé négatif : 1680 m

Tout ce programme peut être modifié en fonction des conditions de temps, enneigement, de fatigue ou de niveau, se référer aux conditions générales de vente.

PARTICIPANTS :

1 guide pour 2 participants

NIVEAU PHYSIQUE ET TECHNIQUE :

Boucle alpine demandant une bonne forme physique, un niveau moyen en escalade (à l'aise dans du IV+ en second) et une expérience des longues marches.

DATES DE SÉJOUR :

3 jours – 4 dates

- Du vendredi 7 août au dimanche 9 août 2020.
- Du vendredi 14 août au dimanche 16 août 2020.
- Du vendredi 21 août au dimanche 23 août 2020.
- Du vendredi 28 août au dimanche 30 août 2020.

PRIX : 840€

Le prix comprend :

Les demi-pensions en refuge, l'encadrement par un guide de haute montagne du Bureau des Guides de la Bérarde Meije Ecrins, matériel collectif (crampons, piolet, baudrier et casque)

LA COMPAGNIE OISANS ECRINS – lacieoe@gmail.com – 07 83 65 15 34 - Siret : 824821250 – APE 9312Z

Association de tourisme affiliée à l'APRIAM immatriculation ATOUT France IM073.100023- Alpespace 73800 Francin

Garant financier : GROUPAMA police 4000713451/0 – RCP MMA IARD

Le prix ne comprend pas :

Les pique niques, le transport jusqu'au lieu de rendez-vous, les boissons, les assurances, le matériel personnel.

Les modifications de logements et restauration inhérents à un changement de programme. Tout ce qui ne figure pas dans « Le prix comprend ».

HÉBERGEMENT :

Une nuit en demi-pension à l'Auberge de la Meije en chambre double

Une nuit en demi-pension en refuge gardé en dortoir (Soreiller)

REPAS :

En demi-pension (dîner + nuitée + petit déjeuner). A la Bérarde le 1^{er} jour il est possible de se ravitailler à l'épicerie et de transporter des vivres. Dans chaque refuge il est également possible de commander un pique-nique (à la charge du participant).

PORTAGE :

Autonomie dans le portage, sac de 10 à 12 kg

RENDEZ-VOUS :

Au bureau des guides, maison de la montagne à la Bérarde à 8h00 les vendredis 7, 14, 21 et 28 août.

LISTE DU MATÉRIEL :

Matériel Technique

- Sac à dos de 40 litres
- Baudrier, casque, Chaussures cramponnables, bâtons de marche (crampons et piolets s'il les conditions nivologiques l'exigent)

Vêtements :

Haut du corps

- Bonnet et foulard ou passe montagne
- Chapeau de soleil
- Sous vêtement en fibre moderne, manches longues et courtes
- Veste polaire
- Veste type Gore Tex avec capuche

Bas du corps

- Pantalon de randonnée confortable
- Short
- Chaussettes chaudes
- Un strict minimum de change

Accessoires indispensables

- Lampe frontale
- Lunettes de glacier
- 2 paires de gants : une légère et une paire chaude
- Un drap de couchage pour les refuges (pas besoin de sac de couchage)

LA COMPAGNIE OISANS ECRINS – lacieoe@gmail.com – 07 83 65 15 34 - Siret : 824821250 – APE 9312Z

Association de tourisme affiliée à l'APRIAM immatriculation ATOUT France IM073.100023- Alpespace 73800 Francin

Garant financier : GROUPAMA police 4000713451/0 – RCP MMA IARD

- Crème solaire et écran labial très haute protection
- Gourde 1l minimum et barres énergétiques
- Petite pharmacie personnelle (aspirine, secondes peaux, bouchons d'oreille)
- Couteau de poche

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT :

A l'aide du bulletin d'inscription daté et signé accompagné d'un versement de 30 % d'acompte à l'inscription et le solde 7 jours avant le départ.

(Si les conditions ne permettent pas de valider le séjour, nous vous proposerons un raid dans un autre secteur ou un report).

ASSURANCE :

Chacun doit être en possession d'une assurance responsabilité civile individuelle.

Il est conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage pour participer à nos séjours et voyages.

Il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement – secours et recherche. Il appartient au participant de vérifier les risques pour lesquels il est déjà couvert.

Chaque participant a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès de la Compagnie Oisans Ecrins comprenant trois options :

CONTRAT EUROP ASSISTANCE :

- Assistance rapatriement - frais de secours : 1.5 %
- Annulation + bagages : 3.5 %
- Si vous achetez les 2 assurances, vous serez couverts en interruption de séjour. Attention l'assurance annulation doit être souscrite obligatoirement le jour de votre réservation.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de conseils pour votre préparation physique, le choix de votre matériel ou l'organisation de votre séjour.



LA COMPAGNIE OISANS ECRINS – lacieoe@gmail.com – 07 83 65 15 34 - Siret : 824821250 – APE 9312Z

Association de tourisme affiliée à l'APRIAM immatriculation ATOUT France IM073.100023- Alpespace 73800 Francin

Garant financier : GROUPAMA police 4000713451/0 – RCP MMA IARD